

ces dernières années, dans la province du Manitoba. Les jeunes gens de ma génération n'ont pas, sans doute, éprouvé tout ce qu'il y avait de douleur au cœur de la patrie à cette époque où les appels aux préjugés de race et de religion étouffaient la discussion calme de la question des écoles catholiques et de l'usage de la langue française; nous n'étions pas au feu de cette bataille où les mots cinglants, les paroles haineuses devenaient les plus dangereux des projectiles, nous n'avons pas senti la poudre de ces combats du fanatisme. Mais les rumeurs en sont venues jusqu'à nous, nous en avons entendu les échos. Et peut-être, notre inexpérience nous a-t-elle fait un peu exagérer, mais nous n'avons pu nous empêcher de frissonner en voyant le précipice où cette lutte acerbe de principes intransigeants pouvait conduire notre pays de population mixte, si le Gouvernement actuel n'eût eu cette pensée si salutaire de négocier une trêve qui sera un jour la paix définitive, espérons-le. Et cela en faisant entendre à la minorité catholique une voix qui, parce qu'elle vient de Rome, ne lui est pas étrangère et en amenant d'autre part, par une diplomatie exempte de récriminations inutiles, la majorité protestante sur un terrain où les concessions deviennent de plus en plus faciles.

Les jeunes gens de ma génération ne peuvent voir en quelque sorte aujourd'hui qu'un lendemain d'orage, mais cette tempête de préjugés a laissé sur son passage assez de débris, elle a heurté trop violemment, les uns contre les autres, les fils de la belle France et les enfants de la noble Angleterre, nés sur le sol canadien, pour y vivre de la même vie, elle a produit trop de déchirements, trop de divisions intestines, en un mot elle a fait trop de mal à la nation canadienne pour que nous n'appréhendions son retour possible. Et j'ai confiance que le Gouvernement actuel, en créant dans le Dominion, ces nouvelles provinces saura prévoir toutes les conséquences de la mise en mouvement du rouage administratif et législatif qu'il veut construire, et prévenir ainsi les crises dont une expérience si récente nous a montré les terribles effets.

Mais si je considère à un autre point de vue l'organisation des Territoires en provinces, je ne vois alors qu'occasion de se réjouir de cette belle page que nous ajoutons à l'histoire du Canada.

Toute province nouvelle est la bienvenue dans la Confédération. Et si le grand et beau Nord-Ouest a, en quelque sorte, atteint âge d'homme; s'il est mûr pour la grave fonction de législateur autonome, je vois bien d'abord qu'il y a lieu pour les autres provinces de lui offrir de tout cœur leurs plus chaudes félicitations; mais j'y vois lieu aussi pour le pays entier de s'en glorifier non moins légitimement. Car il faut découvrir dans la naissance d'une nouvelle province au sein du Dominion, plus qu'un indice de notre prospérité, plus même qu'un

témoignage en faveur du régime sous lequel nous vivons depuis 1896. C'est cela sans doute, et c'est aussi comme le bruit d'un nouveau pas que le Canada fait en avant, mais c'est surtout un gage assuré de la réalisation prochaine du rêve d'être une grande nation; c'est le demi-vider comblé entre l'extrême Ouest et l'Est, c'est l'homogénéité presque accomplie, c'est enfin une étape dans la course fière et rapide que fait notre pays vers ses grandes destinées.

Monsieur l'Orateur, si l'on me permet d'exprimer un vœu, de formuler mon espoir, j'ajouterai ceci: Quand l'ouest canadien aura son autonomie, cette autonomie si chère à cause de sa ressemblance avec le mot de liberté, quand la majorité y conduira seule les destinées de tous les habitants, j'espère qu'elle tournera parfois ses regards vers la province dont je suis ici l'un des modestes représentants, et qui a fourni à ces contrées lointaines tant de braves missionnaires, qu'elle saura voir les exemples de tolérance et de bonne entente que nos gouvernants y donnent envers la minorité, et que les brises venues de nos montagnes pour caresser les champs de blé des plaines d'Alberta et d'Assiniboia n'auront pas perdu en route leurs parfums de cordialité et de magnanimité.

Si je me sens à l'aise pour souhaiter ainsi la bienvenue aux provinces dont le discours du trône nous annonce la naissance, c'est que je songe à la sollicitude anticipée que le gouvernement a montrée pour elles, c'est qu'à cette petite sœur, risquant ses premiers pas, les provinces aînées ont déjà tendu la main, c'est que pour sa libre croissance, pour son développement normal une grande voie ferrée lui est maintenant assurée.

N'ayez crainte, Monsieur l'Orateur, que je traite longuement des avantages du Grand-Tronc-Pacifique; tout a été dit sur ce sujet, ou, du moins, tout devrait avoir été dit, et pour être de mon avis, l'on n'a qu'à se rappeler les innombrables discours de la dernière campagne électorale. Si toutefois je ne laisse pas dans l'ombre cette gigantesque entreprise, si j'évoque le rêve de prospérité générale que sa réalisation fera naître pour le pays entier; si à la reconnaissance de nos frères de l'Ouest, je viens ajouter mes humbles félicitations, c'est que je vois déjà les lourds trains de blé rouler vers ma ville natale, c'est que je les vois traverser en face de Québec, ce pont merveilleux dont mon enfance a tant entendu dire qu'il était une chose irréalisable, ce pont enfin complété dans lequel je reconnais le succès des efforts constants, du travail opiniâtre et persévérant, dont au foyer même de ma famille j'ai été le témoin. Et si l'on peut trouver téméraire un tel langage, l'on devra se rappeler qu'il faut être plus que jamais indulgent envers un fils qui est également témoin des coups de toutes sortes dont son père est la cible.

Monsieur l'Orateur, je ne crois pas avoir le droit, moi qui suis novice